



Impôts de retard déclaration et paiement

Par **JeanMarc24**, le **10/12/2017** à **13:35**

[s][fluo]Bonjour[/fluo][[/s],rn(on dit toujours "Bonjour" en arrivant)rnJe suis retraité, 72 ans. Suite à des revers importants et une séparation je me suis retrouvé à la rue et je suis en errance depuis 7 ans. Je croyais mourir d'un mois à l'autre. Grâce à des amis qui m'ont recueilli à titre humanitaire, j'ai eu des adresses successives à Rouen puis à Paris et maintenant, et encore à titre précaire, en Eure et Loire mais je n'ai plus aucun bien mobilier ou autre.rnJe dois des impôts de retard sur 2011, 2012 et 2013. Je n'ai pas fait de déclaration sur les années suivantes.rnJe touche des retraites qui totalisent 2.340 € net par mois. Je veux me sortir de cette situation et je suis soutenu psychologiquement pour cela maintenant.rnrnComment aborder le problème avec le fisc ? Que puis je proposer ? Que peuvent ils accepter ? Quelles sont les pénalités ? Qu'est-ce qui est négociable ?rn rnMerci de me donner les principales voies à suivre.

Par **Visiteur**, le **10/12/2017** à **14:12**

Bonjour,rnLorsqu'on fait une demande volontaire pour trouver une solution de régularisation, on peut obtenir un accueil plus favorable.rnIL faudra clairement exposer votre situation en proposant une reprise des déclarations et paiements mensuels, majorés pour combler le retard, mais tout cela ne peut s'étudier que lors d'un RDV avec un inspecteur, puis saisie du médiateur si les conditions éventuellement imposées ne sont pas supportables financièrement.

Par **JeanMarc24**, le **10/12/2017** à **14:54**

Merci

Par **BrunoDeprais**, le **10/12/2017** à **22:50**

Bonsoir
Vous devriez contacter les impôts pour régulariser votre situation.
Beaucoup de français gagne bien moins que vous, donc votre situation est difficile à comprendre.
Par contre, à jouer à votre jeu, vous finirez par avoir un blocage de vos revenus.
Votre destin est entre vos main.